N° 882

LETTRE

DE

M. DE MIRABEAU l'Aîné,

À MM. LES MAIRE ET OFFICIERS-MUNICIPAUX DE MARSEILLE.

MESSIEURS,

LES diſſentions que Marſeille ſe prépare à elle-même, m'ont trop vivement affecté. La nouvelle que j'en ai reçue a verſé trop de poiſons dans mon ame, pour que je ne vous manifeſte pas mon opinion dans une circonſtance auſſi importante. Je ne connois point aſſez les détails des derniers événemens pour vous dire ce que j'en penſe; mais je puis vous rappeller des principes généraux : je dois vous faire une profeſſion de foi, dans laquelle, duſſai-je y ſuccomber, je ferai inébranlable.

A

La soumission la plus entiere est due par les Gardes-Nationales aux Municipalités, comme elle est due par les Municipalités aux Corps Administratifs. Quiconque troublera cette hiérarchie sociale, sans laquelle notre constitution seroit détruite, est un ennemi public, sur la tête duquel, fût-il mon pere ou mon fils, j'invoquerai toutes les foudres de la Patrie. Cette distinction des pouvoirs a-t-elle donc été violée ? Le Corps Municipal a-t-il requis sans être obéi ? Le Corps subordonné veut-il soumettre celui dont il doit recevoir des lois ? Aucusez, nommez le coupable, quel qu'il soit, je serai son dénonciateur ; je suis déja son ennemi.

Si au contraire les dissentions qui nous menacent, car je me plais dans vos malheurs à me confondre avec vous, n'ont d'autres causes que des erreurs, de petites passions, de petits intérêts ; si la paix n'est troublée que par le défaut de s'entendre ; si l'amour-propre est blessé plutôt que la loi, ah ! Messieurs, dans ce cas ai-je besoin d'autre moyen pour ramener la paix, que de votre propre sagesse ; je pourrois dire de vos propres sacrifices, que je serois sûr de les obtenir.

Le maintien de la tranquillité publique, qui a été le premier de vos bienfaits, n'est-il pas encore le premier besoin de votre importante Cité, le premier devoir de ses Administrateurs, & j'ose le dire, le premier objet dans lequel ils doivent placer leur dignité ?

Je n'ai l'honneur de connoître personnellement que deux d'entre vous, M. Lieutaud & M. Bertrand ; je les conjure d'être ici mes organes ; je les somme, au nom de l'amitié & de la patrie, d'être les liens & les garans de la paix. Si dans une place difficile à remplir, dont les bornes ne sont pas encore fixées, M. Lieutaud les avoit franchies dans le seul objet de faire le bien, son cœur, qui vous est connu comme à moi, vous répondroit de ses intentions. Ce n'est pas au lendemain que le même homme comblé hier de vos éloges, retenu par vous dans la place d'Officier-Municipal, parce que vous observiez que le salut public étoit quelquefois au-dessus des regles, regardé par vous comme un des principaux agens de la paix, comme votre plus ardent auxiliaire, comme indispensable à la chose publique, peut être devenu tout-à-coup son ennemi, lui

qui ne peut avoir de force que par vous; lui dont les ſuccès ſont inſéparables des vôtres.

Je rappelle à M. Bertrand tous les droits qu'une amitié de vingt ans peut nous donner l'un ſur l'autre. Je vous ai tous ſecondé lors qu'il falloit défendre Marſeille à la tribune de l'Aſſemblée Nationale ; à votre tour ſecondez-moi dans vos propres foyers ; ſecondez-moi, s'il le faut, contre vous-même : je ne vous demande que la paix. Réſiſteriez-vous aux ſupplications de celui à qui vous avec donné tant de marques de confiance? Voudriez-vous arracher de mon cœur l'eſpoir ſi doux qui m'a ſi long-temps ſoutenu dans une orageuſe carriere, de voir Marſeille heureuſe par l'union de tous ſes Citoyens, préſenter la premiere l'exemple de la proſpérité que la Liberté publique prépare à tout le Royaume.

Je ſuis, &c.

MIRABEAU l'Aîné.

A MARSEILLE,
Chez F. BREBION, Imprimeur du Roi & de la Ville.